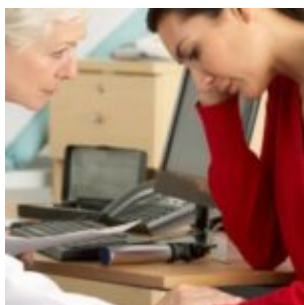


Professionnels de santé : les recommandations de la HAS pour la prise en charge du burn out



© 2017 Les Echos Publishing

Ces recommandations interviennent en réponse à une saisine du ministère de la Santé datant du printemps 2016, pour qui la notion de syndrome d'épuisement professionnel était imprécise. Pour la HAS, « le burn out est un ensemble syndromique qui nécessite une démarche diagnostique ». Selon elle, il se définit comme un épuisement physique, émotionnel et mental qui résulte d'un investissement prolongé dans des situations de travail exigeantes sur le plan émotionnel.

Toutefois, le repérer est difficile car ses manifestations varient selon les individus, s'installent progressivement et insidieusement, et ne lui sont pas spécifiques. Pour aider les professionnels de santé, la HAS liste ses principales manifestations émotionnelles (anxiété, tristesse, irritabilité, absence d'émotion, etc.), cognitives (troubles de la mémoire, de la concentration, etc.), comportementales ou interpersonnelles (repli, agression, addictions, etc.), motivationnelles (baisse de motivation, dévalorisation, etc.), ou non spécifiques (asthénie, troubles musculo-squelettiques, troubles du sommeil, etc.).

Les médecins doivent également repérer l'existence de troubles

psychiques sous-jacents (dépression, troubles anxieux, de l'adaptation, stress post-traumatique), s'intéresser aux conditions de travail ainsi qu'aux facteurs individuels et antécédents personnels et familiaux.

La HAS en profite pour rappeler que les professionnels de santé sont particulièrement exposés en raison de la pénibilité de leur travail, notamment par la confrontation quotidienne à la souffrance et à la mort...

Pour consulter les recommandations de la HAS :
www.has-sante.fr

© 2017 Les Echos Publishing